



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONE HUMIDE D'ELBEUF-SUR-ANDELLE (76)

Un partenariat pour gérer une zone humide

A Elbeuf-sur-Andelle, la commune et le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie (CREN) s'entendent sur un projet de gestion d'une zone humide de 7 hectares. Patrick Lelouard témoigne...

« Notre zone humide restait à l'abandon depuis plus de vingt ans. Dans les années 2000, la collectivité a projeté dans un premier temps d'aménager le terrain en un petit parc de détente composé d'un étang avec un parcours de promenade. Ce projet très coûteux pour une commune modeste a été abandonné pour envisager une convention de gestion entre la commune d'Elbeuf-sur-Andelle et le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. La commune reste propriétaire du terrain, le conservatoire assure l'entretien et la conservation des espèces.



UN PROJET DE GESTION

En 2010, le conservatoire propose un ensemble d'actions concrètes permettant de conserver l'état initial de la flore et de la faune : déboiser et limiter la colonisation des ligneux - mettre en place une clôture pour limiter le pâturage, notamment des bovins - faucher progressivement afin de réduire le volume de matière organique - créer deux mares pour faciliter le déploiement d'une végétation d'eau stagnante et semi-aquatique indispensable pour la reproduction et le nourrissage des amphibiens et insectes aquatiques - développer des postes de gardes « zone humide » - communiquer et sensibiliser avec l'installation de panneaux didactiques et de mobilier en bois, l'organisation de visites pour les écoles.

Dans cette logique de projet, plus favorable à la recherche de partenaires financiers, la commune décide de vendre le terrain au conservatoire malgré la critique d'une infime minorité d'habitants qui ont reproché de brader le patrimoine communal.



« Mon ambition est de revaloriser écologiquement ce terrain. La commune n'en n'a pas les moyens mais en confiant la gestion et l'entretien au CREN, je sais que celui-ci conservera son caractère naturel. »

Patrick LELOUARD,
Maire d'Elbeuf-sur-Andelle (Seine-Maritime)

UN TRAVAIL EN RESEAU

Ce programme d'actions s'inscrit dans une convention de coopération entre l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les conservatoires régionaux des espaces naturels et la fédération des conservatoires d'espaces naturels. Ce rapprochement facilite le travail en réseau et renforce la cohérence technique des projets dans le respect des priorités de chacun. Il témoigne de la volonté commune de préserver la ressource en eau et le milieu naturel des zones humides. Un comité de pilotage, composé des présidents et directeurs des trois organismes signataires, est chargé de promouvoir, valider et évaluer les projets prévus dans la convention.

La commune d'Elbeuf-sur-Andelle souhaite grâce à cette vente au conservatoire pérenniser la bonne gestion de la zone humide et favoriser la sensibilisation les acteurs locaux. La vente a été finalisée début 2011, les réalisations sont en cours. »

L'Andelle : **56,8 km de long**, affluent de la rive droite de la Seine en Haute-Normandie
Zone humide d'Elbeuf-sur-Andelle : **7 ha**
2 départements : **Seine-Maritime (76) et Eure (27)**
Coût de vente de la zone humide : **27 000 euros TTC**

